LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES ATHLETISME

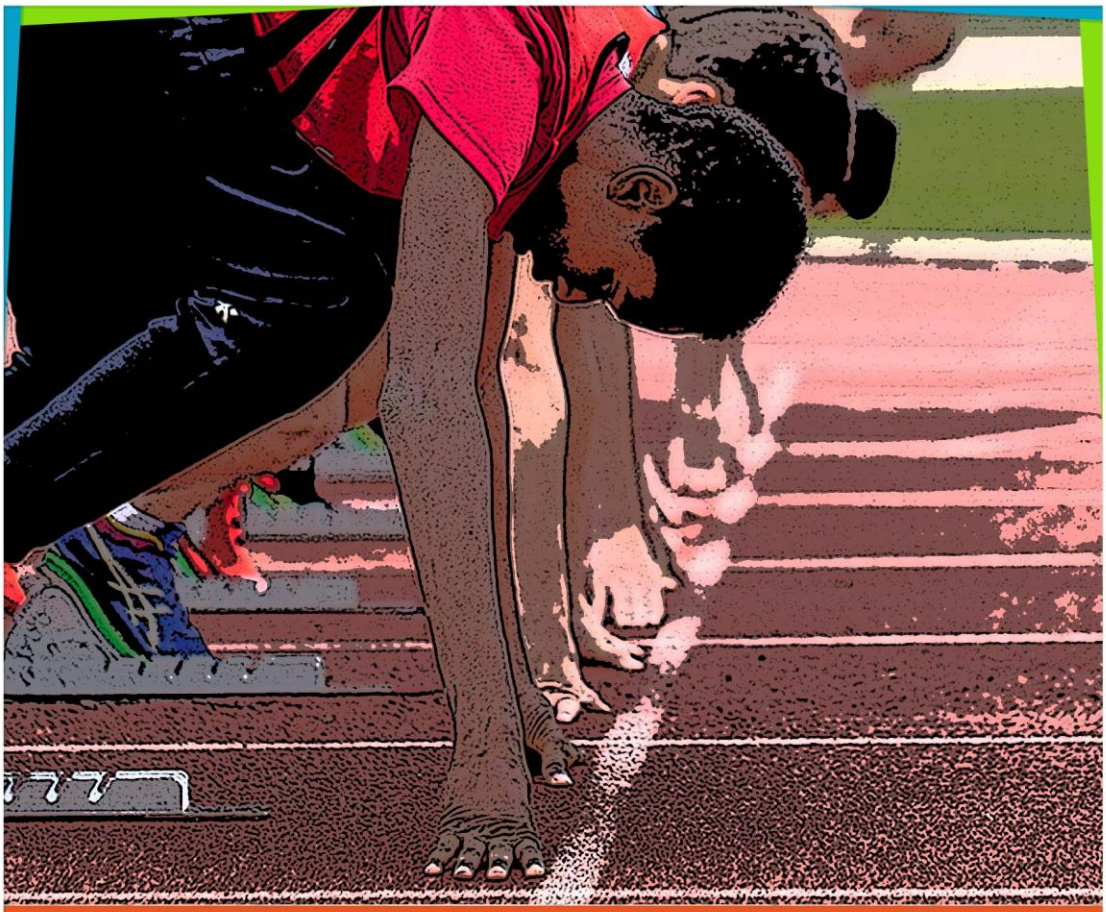

LIVRET ESTIVAL

BENJAMINS / MINIMES

Edition spéciale reprise 2020

Mise à jour 18/06 : p 4 défi-reprise jeunes
P 5 conditions de sélection stage MI Courchevel
P 8 à 9 qualifications Equip'Athlé

Mise à jour 01/07 : P 6 championnat régional minimes
P11 Coupe de France

Partenaires officiels

La Région Auvergne-Rhône-Alpes · Casino restauration · AG2R LA MONDIALE · Ministère des Sports

Sommaire

Mot de la présidente de la CRJ	P . 3
Défi reprise jeunes	P . 4
Stage AuRA fin d'été minimes	P . 5
Championnat régional Minimes	P . 6 à 7
Equip'athlé	P . 8 à 9
Stage athlé 2028	P . 10
Coupe de France des ligues minimes	P . 11
Formations Et Examens jeunes juges	P . 12
Quotas jury, Contacts et infos CRJ	P . 13

Mot de la présidente de la commission régionale des jeunes de la ligue AURA d'athlétisme

En raison de la crise sanitaire, l'athlétisme comme tous les sports a vu sa pratique fortement impactée depuis le 16 mars : pas de compétitions, pas d'accueil en club au moins jusqu'au 11 mai.
Certains clubs ont pu reprendre leur activité depuis le 11 mai en respectant des mesures barrières contre le virus édictée par la FFA (effectifs réduits, pas de vestiaire, utilisation de gel hydroalcoolique, gestion du matériel …). Parmi ces clubs qui ont repris, nombreux sont ceux qui ne l'ont pas fait pour les plus jeunes jusqu'aux minimes.
Les nouvelles mesures en place depuis le 2 juin vont permettre aux clubs de reprendre avec les minimes voire les benjamins (du moins nous l'espérons).
Afin de donner une finalité à ces entrainements, la CRJ AURA propose un calendrier de rencontres (défi-reprise jeunes pour fin juin début juillet puis compétitions régionales à partir du 20 septembre)
La saison des minimes se terminera par la coupe de France des ligues le 31 octobre. Celles des benjamins se terminera par la finale régionale Equip'athlé le 11 octobre.
La densité du calendrier proposé sur les mois de septembre et octobre ne permettra pas d'organiser la finale régionale des pointes de couleur ni le championnat régional d'épreuves combinées.

Les 2 stages réservés aux minimes de la ligue AURA sont maintenus.
Celui de fin d'été à Courchevel reste positionné aux mêmes dates que celles initialement prévues (du 26 au 30 août) et conservera un objectif de reprise d'activité et de préparation physique .
Le stage athlé 2028 initialement prévu en juillet est reporté en octobre juste avant la coupe de France des ligues soit du 27 au 31 octobre avec un objectif de préparation de la compétition qui fait suite au stage

Les modalités de qualifications pour les compétitions régionales et de sélections pour les stages sont obligatoirement modifiées (voir détail ci-dessous).

La CRJ est consciente que tous les benjamins et minimes connaitront des modalités de reprise d'entrainement différentes et malgré des conditions de préparation qui peuvent être inéquitables, il parait important de proposer ce calendrier pour motiver la reprise.

Il est bien évident que ces organisations seront aménagées en fonction des règles barrières en cours au moment de leur mise en place et sont susceptibles d'être annulées et/ou modifiées en fonction des mesures prise par le gouvernement.

Portez-vous bien et respectez les consignes et les gestes barrières.

Martine Guillon
Présidente de la CRJ AURA

Défi-reprise jeunes - du 22 juin au 12 juillet 2020
À organiser dans les clubs en fin d'entrainement

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette épreuve créée spécialement pour la reprise d'entrainement des benjamins et minimes est ouverte à tous les licenciés de ces 2 catégories qui pratiquent dans les clubs qui ont repris l'entrainement au moins depuis le 15 juin.
6 épreuves seront proposées (2 par semaine). La prise de performance est organisée en fin d'entrainement par l'entraineur et si possible un officiel du club.
Défi-reprise jeunes S26 (du 22 au 28 juin) : longueur et 50m
Défi-reprise jeunes S27 (du 29 juin au 5 juillet) : triple-saut et disque
Défi-reprise jeunes S28 (du 6 au 12 juillet) : javelot et 50m haies (avec les hauteurs et intervalles proposés en salle pour la catégorie)

2 - Conditions d'organisation :

Les clubs créent la rencontre sur le module prévu à cet effet par la fédération sélectionnent les épreuves et les athlètes participant et saisissent les résultats obtenus (mode numérique sans séparateur et sans unités (voir tutoriels spécifiques). Choisir le défi de la semaine correspondante, les dates et les 2 épreuves ouvertes sont pré-saisies.
Les comités départementaux et la ligue peuvent exporter les résultats obtenus pour établir un classement individuel et un classement club correspondant du total des points obtenus par chaque athlète des 4 catégories (BEF, BEM, MIF et MIM).

3 – prise en compte des performances :

Les conditions de réalisation des performances ne permettront pas de les intégrer aux bilans FFA. Toutefois un bilan régional dissocié du SIFFA sera établi. Les 3 premières MIF et les 3 premiers MIM de la ligue de chaque épreuve seront qualifiés pour le championnat régional minimes prévu le 20 septembre 2020.

4 – organisation de chacune des épreuves:

- Longueur : 8 athlètes maxi par concours + 2 juges. 3 essais par athlète. 8 plots distants d'au moins 2 mètres sont positionnés (un par athlète). Seul un juge gère le ratissage. Après leur saut les athlètes rejoignent leur plot.
- 50m : 8 athlètes maxi sur l'épreuve + 2 juges. 2 athlètes courent en même temps avec au minimum un couloir vide entre eux. 2 courses pour chaque athlète. Chronométrage manuel sans mesure de vent. Le temps retenu est celui est lu sur le chrono manuel en conservant les centièmes (ex: 7"81 -> saisir 781)
- Disque: (0.6 BEF, 0.8 MIF, 1.0 BEM, 1.2 MIM) 8 athlètes maxi par concours + 2 juges. 3 essais par athlète. 8 plots distants de minimum 2 mètres sont positionnés (un par athlète). Un disque désinfecté par athlète. Après leur lancer, les athlètes vont chercher leur engin et rejoignent leur plot.
- Triple saut: idem longueur en proposant différentes planches
- Javelot: (400g BEF, 500g BEM et MIF, 600g MIM) même organisation que celle du disque
- 50m Haies: idem 50m en utilisant les hauteurs et intervalles du 50m salle pour chaque catégorie:

Catégorie	Nbre de haies	Hauteur haies	Départ - 1ère	Entre haies	Dernière - Arrivée
BEF - BEM	5	0.65	11.50	7.50	8.50
MIF	4	0.76	12.00	8.00	14.00
MIM	4	0.84	13.00	8.50	11.50

Stage d'été AuRA - Minimes
26 au 30 août 2020 – Courchevel (73)

1 - Présentation du stage :

La ligue Auvergne Rhône Alpes d'Athlétisme organise ce stage afin de proposer une reprise athlétique à la fin des vacances d'été pour les meilleurs minimes.

2 - Conditions de participation :

Sont invités à participer à ce stage les athlètes licenciés en 2020 de la catégorie minimes 2ème année sélectionnés en 2019 pour le stage Athlé 2028 ou le stage minimes de Courchevel et les minimes 1ère ou 2ème année ayant réalisé sur les compétitions hivernales 2020 une performance de 100 points au Triathlon en salle ou classés dans les 4 premiers du championnat régional de cross 2020 ou dans les 2 premiers du bilan régional de lancer long 2020 ou classés dans les 2 premiers du bilan régional 2020 du 3000m marche en salle. Un complément de sélection pourra être effectué en fonction du nombre de confirmations. Ce complément sera effectué sur la base du bilan 2020 au triathlon en salle (99 points puis 98 points puis 97 points)

3 - Autres informations :

Les invitations pour le stage sont envoyées aux athlètes avec copie au club, le 23 juin. Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 30 juin.
Pour un éventuel complément de sélection pour le stage, ces invitations sont envoyées aux athlètes avec copie au club, le 1er juillet. Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 10 juillet.
La ligue AURA d'athlétisme, les comités départementaux et les familles des athlètes sont impliqués dans le financement de ce stage. La participation financière des familles est de 145 euros.
L'organisation et la prise en charge du déplacement sur le lieu du stage sont à la charge des familles (ou des clubs).
La liste des participants sera communiquée afin de favoriser le covoiturage.
Contact CRJ pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Championnat Auvergne Rhône-Alpes individuel minimes
20 septembre 2020
Bourgoin-Jallieu - stade Antonin BERLIAT

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition concerne uniquement la catégorie Minimes.
Cette édition sera organisée exceptionnellement avec un effectif inférieur aux années précédentes.
Programme : (sous réserve des règles barrières qui existeraient à cette date) :
Minimes Filles : 80m, 120m, 1000m, 2000m, 80m haies, 200m haies, Hauteur, Perche, Longueur, Triple, Disque, Marteau, Poids, Javelot, 3000m marche, Relais 4x60m.

Minimes Garçons : 80m, 120m, 1000m, 2000m, 100m haies, 200m haies, Hauteur, Perche, Longueur, Triple, Disque, Marteau, Poids, Javelot, 3000m marche, Relais 4x60m.

2 - Conditions de participation :

Sont qualifiables sur chacune des épreuves correspondantes les athlètes minimes licenciés en 2020:

- qualifiés au championnat régional estival 2019,
- ayant terminé dans les 30 premiers du championnat régional de cross 2020 (1000m ou 2000m),
- classés dans les 8 premiers du bilan hivernal 2020 arrêté au 16 mars pour les lancers longs,
- les 3 premiers minimes du bilan régional pour les 6 épreuves du « défi reprise jeunes » (voir page 4),
- les athlètes ayant réalisé durant la saison hivernale 2020 les minima consultables en page 7)

La liste des athlètes qualifiables sera mise en ligne le mardi 23 juin.
Des demandes de qualifications exceptionnelles motivées (notamment pour le 200m haies) pourront être adressées entre le 1er et le 14 septembre par e-mail à Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)
Confirmation d'engagement en ligne sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme du mardi 23 juin au mercredi 16 septembre (23h59).

3 - Autres informations :

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AURA** *(avant le mercredi 16 septembre 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 13
– Limitation à 4 épreuves par athlète + le relais, avec un maximum en plus du relais de 2 courses individuelles dont 1 seule course d'une distance supérieure à 200m (la marche étant considérée comme une course). Pour cette année, impossibilité de doubler 80m et 120m
– Finale directe par niveau sur les courses de : 120m, 1000m, 2000m, 200 haies, marche et relais.
– Séries puis finale(s) sur : 80m, 80m haies et 100m haies.
– Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve. Possibilité d'engager au maximum 2 équipes par club et par sexe.
– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
– Contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

Championnat AuRA Minimes - épreuves individuelles Minima de qualification ou place au bilan obtenu sur l'hiver 2020		
FILLES	Épreuves	GARCONS
7.34 au 50m en salle	80m	6.74 au 50m en salle
7.34 au 50m en salle	120m	6.74 au 50m en salle
30 premières AURA cross	1000m	30 premiers AURA cross
30 premières AURA cross	2000m	30 premiers AURA cross
8.60 au 50m haies en salle	80m haies 0.76m	-
-	100m haies 0.84m	7.83 au 50m haies en salle
Demande de QE	200m haies 0.76m	Demande de QE
1.40	Hauteur	1.60
2.00	Perche	2.40
4.70	Longueur	5.35
9.30	Triple	9.65
8.40	Poids 3kg	-
-	Poids 4 kg	10.20
8 premières bilan AURA hiver	Disque 0.8 kg	-
-	Disque 1.2 kg	8 premiers bilan AURA hiver
8 premières bilan AURA hiver	Marteau 3 kg	-
-	Marteau 4 kg	8 premiers bilan AURA hiver
8 premières bilan AURA hiver	Javelot 500 g	-
-	Javelot 600 g	8 premiers bilan AURA hiver
25.30.14 (ou 14.30.14 au 2000m marche)	3000m marche	25.00.14

Tour qualificatif Equip'athlé Benjamins Minimes
Tour printanier : annulé
Tour départemental automnal : 26 ou 27 septembre 2020
Organisation Comités Départementaux

1 - Présentation de l'épreuve :

Ces compétitions sont organisées par les comités départementaux (qui peuvent se regrouper). Elle permet cette année, sur cet unique résultat, la qualification à la finale régionale Equip'athlé minimes (11 octobre à Vénissieux) benjamins et minimes (voir page 9). Les résultats obtenus permettront également pour les minimes d'intégrer le bilan des résultats automnaux Equip'athlé pour la qualification à la finale Nationale.

2 - Conditions de participation :

Les conditions d'engagement sont fixées par le comité départemental organisateur.

3 - Autres informations :

- Les équipes 1 totalisant au moins 250 pts lors du Tour départemental automnal seront qualifiées à la finale AuRA Equipe Athlé.
- Si dans une catégorie, moins de 16 clubs confirment leur participation, les équipes 2 totalisant au moins 250 points lors du tour départemental automnal complèteront les effectifs dans l'ordre du bilan en fonction du nombre de places disponibles pour arriver à un total de 16 équipes.
- Si pour un club, au moins une équipe qualifiée ne souhaite pas participer à la finale régionale du 11 octobre, merci d'en informer par e-mail, avant le lundi 5 octobre, Alain BONARDI et Martine GUILLON (contacts CRJ pour cette competition -voir coordonnées en fin de livret).
- En 2020, la finale nationale Equip'athlé minimes est organisée à Tours les 24 et 25 octobre 2020

Finale AURA Equip'athlé Benjamins Minimes
Tour régional automnal
Dimanche 11 octobre 2020
Vénissieux Stade du Rhône parc de Parilly (69)

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition de niveau Régional constitue la dernière épreuve qualificative pour la finale Nationale Equip'athlé, organisée pour les minimes les 24 et 25 octobre 2020 à Tours. Les résultats obtenus permettront pour les minimes d'intégrer le bilan des résultats automnaux Equip'athlé pour la qualification à la finale Nationale.
Elle constitue la finale régionale Equip'athlé BEF, BEM, MIF et MIM de la ligue AURA d'athlétisme.

2 - Conditions de participation :

Les équipes 1 des clubs AuRA, ayant totalisé au moins 250 points (tour automnal 2020) sont qualifiées.
Si moins de 16 clubs confirment leur participation, les équipes 2 totalisant au moins 250 points lors du tour départemental automnal complèteront les effectifs dans l'ordre du bilan en fonction du nombre de places disponibles pour arriver à un total de 16 équipes
Engagement en ligne au plus tard le mercredi 7 octobre (23h59), sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme, des athlètes de chaque équipe confirmée (engager chaque athlète de l'équipe sur les épreuves le concernant)
Si pour un club au moins une équipe qualifiée ne souhaite pas participer à la finale régionale du 11 octobre, merci d'en informer par e-mail, avant le lundi 5 octobre, Alain BONARDI et Martine GUILLON (voir coordonnées en fin de livret).

3 - Autres informations :

1° Composition des équipes : Une équipe se compose de 4 athlètes au minimum à 6 au maximum + un jeune juge de catégorie benjamin ou minime. La composition des équipes est obligatoirement déposée avant le début du tour concerné.
2° Participation des athlètes : Les athlètes disputent au plus un triathlon tels que défini pour les pointes d'or :
BE : course-saut-lancer, MI : général (course-saut-lancer), ou orienté (2 concours + 1 course) ou (2 courses de familles différentes + 1 concours [famille de courses : A = demi-fond – marche, B = sprint, C = haies]).
Chaque athlète peut participer, en plus de ses épreuves individuelles, au relais 4 x 60 mètres.
Le nombre de participants d'une équipe dans une même épreuve est limité à 3.
3° En plus d'un juge qualifié obligatoire pour l'engagement d'une équipe, chaque équipe peut avoir un jeune juge titulaire d'une licence FFA de la catégorie Benjamin ou Minime.
Afin de valoriser la présence d'un Jeune Juge dans l'équipe et de mettre sa performance de niveau avec celle des autres athlètes de l'équipe du fait du passage de la Table de Cotation à 50 points, un Jeune Juge sera crédité de :
- 15 pts pour un jeune juge certifié départemental (inscrit au DEO)
- 25 pts pour un jeune juge certifié régional (inscrit au DEO)
- 35 pts pour un jeune juge certifié national (inscrit au DEO)

Contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Stage AURA Athlé 2028 - Minimes
27 au 31 octobre 2020 – Andrézieux Bouthéon
+ Coupe de France des ligues minimes le 31 octobre 2020 – St Etienne (42)

1 - Présentation du stage :

La FFA reconduit l'organisation, en collaboration avec les ligues, des stages territoriaux sous l'appellation « stages Athlé 2028» pour les meilleurs minimes français.

2 - Conditions de participation :

Sont invités à participer à ce stage les athlètes ayant réalisé en 2020, au plus tard le 6 octobre les performances correspondant aux minima figurant dans le tableau ci-dessous.

MINIMA 2020 Athlé 2028	MIF	MIM
80m	10"25	9"30
120m	15"10	13"50
1000m	3'06"00	2'42"00
2000m	6'57''00	6'15''00
80m Haies	12''14	
100m Haies		13"95
200m Haies	30"90	27"85
Heptathlon	3900	
Octathlon		4050
Triathlon	122	120

MINIMA 2020 Athlé 2028	MIF	MIM
Hauteur	1m60	1m80
Perche	3m00	3m80
Longueur	5m36	6m25
Triple Saut	11m10	12m80
Poids	11m30	13m45
Disque	33m00	38m80
Marteau	39m90	42m50
Javelot	33m00	47m00
Marche 3000m	17'10"0	16'49"0

Cette année, en raison d'un printemps fortement perturbé, cette liste pourra être complétée dans la limite du nombre que la FFA nous communiquera. Ce complément se fera à partir de la composition de l'équipe AURA pour la coupe de France des ligues sur la base des meilleures performances.

3 - Autres informations :

Tous les athlètes répondant favorablement à la sélection en équipe de la ligue AURA seront tenus de participer à ce stage (voir p.11 du livret).

Les invitations pour le stage sont envoyées aux athlètes avec copie au club, le 22 septembre. Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 1er octobre. En fonction d'éventuels forfaits, un complément de sélection pourra être effectué début octobre.

La FFA, la ligue AURA d'athlétisme, les comités départementaux et les familles des athlètes sont impliqués dans le financement de ce stage. La participation financière des familles est de 145 euros.

Le déplacement sur le lieu du stage n'est pas organisé par la ligue. Quel que soit le moyen utilisé, le déplacement individuel sur le lieu du stage est pris en charge sur la base SNCF 2ème classe.

La liste des participants sera communiquée afin de favoriser le covoiturage (dans ce cas, remboursement au tarif ligue AURA d'athlétisme).

Contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Coupe de France estivale des ligues minimes
31 octobre 2020 à St Etienne (42)

1 - Présentation de la compétition :

La FFA organise, pour la 3ème fois, cette compétition de niveau national pour les minimes sous forme d'un match interligues, avec 2 représentants par épreuves (un seul comptant pour les points).

2 - Conditions de participation :

La composition de l'équipe AURA sera déterminée par la CRJ (Commission Régionale des Jeunes) à partir du bilan estival 2020 en date du 22 septembre, des minima athlé 2028 réalisés (voir page 10) et des résultats du championnat régional minimes du 20 septembre 2020. Pour chaque épreuve, le premier du championnat régional et le premier au bilan seront sélectionnés **s'ils participent au stage Athlé 2028** qui précède la compétition (voir page précédente). Si sur la même épreuve, le premier du bilan est champion régional, le 2ème du championnat régional pourra être sélectionné s'il participe au stage Athlé 2028. D'autres athlètes pourraient être sollicités en fonction d'éventuels forfaits ou de sélections d'un même athlète sur plusieurs épreuves incompatibles avec le règlement de la coupe de France.
Ce complément de sélection sera prioritairement fait sur la base des résultats du championnat régional minimes et également conditionné par la participation au stage.

3 - Autres informations :

Les athlètes devront concourir avec le maillot de la ligue. La taille de maillot devra être indiquée sur le coupon–réponse à l'invitation ;
Le déplacement, l'hébergement et la restauration sont pris en charge par la ligue, ainsi que l'encadrement des athlètes.
Les invitations pour ce match sont envoyées aux athlètes avec copie au club, , le 22 septembre. Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 1er octobre. En fonction d'éventuels forfaits, un complément de sélection pourra être effectué début octobre.
2 jeunes juges minimes seront sélectionnés pour officier lors de cette compétition. Ils rapporteront des points à l'équipe en fonction de leur niveau de qualification. Priorité sera donnée aux jeunes juges nationaux validés en 2019 puis aux jeunes juges nationaux validés en 2020 puis aux jeunes juges régionaux, avec dans la mesure du possible une fille et un garçon. Si plusieurs juges de même niveau de qualification sont sélectionnables, un tirage au sort sera effectué par la CRJ.
Le déplacement pour cette compétition sera effectué en bus. Départ le samedi 31 octobre matin depuis le lieu de stage Athlé 2028.
Contact CRJ pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Examen Jeunes juges
20 septembre lors du championnat régional minimes

1 - Objectif

Proposé un examen régional pour les benjamins et minimes qui ont suivi une formation de jeune juge avec leur comité départemental et qui souhaitent valider le niveau régional

2- sessions d'examen :

En priorité, le dimanche 20 septembre et le 11 octobre. D'autres dates, seront, peut-être possibles en fonction du calendrier de la CSO régionale.

3 – Dérogation pour la date de l'examen :

Les athlètes minimes qualifiés pour le championnat régional du 20 septembre pourront valider la partie pratique de l'examen lors d'une compétition régionale organisée à une autre date sur la même période

4 – Inscriptions

L'inscription à cet examen de jeune juge régional doit être effectuée par e-mail adressé à Martine GUILLON et Jean-Pierre BAGRIOT (voir adresses en fin de livret) au plus tard le mercredi 16 septembre.

5 – rappel :

Examen écrit sur 20 points. Questionnaire par spécialité (course, chrono manuel et lecteur de film, starter, sauts, lancers). Une nouveauté 2020 : chrono manuel et lecteur de film.
Pour pouvoir passer cet examen écrit, il faut que le jeune ait officié au moins sur 3 compétitions sur la MÊME spécialité depuis sa nomination en tant que jeune juge départemental.
Cet examen sera suivi d'une évaluation pratique sur 2 ateliers différents (lancers en rotation et en translation, sauts verticaux et horizontaux. Juges aux arrivées et commissaire de courses etc. et le jeune devra passer par plusieurs postes (mesures, secrétariat, anémomètre……)

Jury : nombre d'officiels à présenter par club

Sur chaque compétition, pour le bon déroulement de celle-ci, il est impératif que tous les clubs participant inscrivent un nombre de jury qualifiés respectant la charte du Jury

COMPETITIONS INDIVIDUELLES / journée

De 2 à 7 athlètes = 1 Officiel
De 8 à 17 athlètes = 2 Officiels
De 18 à 29 athlètes = 3 Officiels
De 30 à 50 athlètes = 4 Officiels
51 athlètes et plus = 5 Officiels

Contacts utiles : Commissions Régionales des Jeunes AuRA

Nom	Prénom	Fonction	Tél :	Adresse e-mail
GUILLON	Martine	Présidente CRJ AuRA	06 81 60 95 30	martineg24@orange.fr
CLAIRE	Michel	Président CSO AuRA	06.20.97.09.80	michelclaireyz@gmail.com
ALIGNE	Marianne	Référente Baby athlé	06.51.02.08.33	maligne@yahoo.fr
BAGRIOT	J.-Pierre	Formation Jeunes Juges	06.82.96.28.86	bagriot.jean-pierre@orange.fr
BAROTEAUX	Isabelle	CDJ 69	06.09.88.97.31	ibaroteaux@gmail.com
BERTRAND	Daniel	Formation Jeunes Juges	06.80.37.81.47	leinad.bertrand@orange.fr
BONARDI	Alain	CTS	06.76.06.66.93	alain-bonardi@wanadoo.fr
BOUCHARD	Jacky	Référent CD 63 (+15 et 43)	06.77.30.19.60	jacky.bouchard@worldonline.fr
CHATEL	Thierry	CDJ 73	06 77 04 87 73	thierry.chatel@hotmail.fr
COUPON	Maxime	CDJ 07-26	06.64.78.04.03	maxime.coupon@gmail.com
FOURNIVAL	Alex	CDJ 74 président	06.77.07.04.57	alex.fournival@sfr.fr
GRANDCLEMENT	Sylvia	CDJ 01		sylviagc@gmail.com
GUARNERI	Vincent	CDJ 42 - VP CRJ	06 38 25 84 77	vincent.guarneri@orange.fr
GUILLON	Pierre	CSO	07 77 04 92 52	guillonpierre@wanadoo.fr
LAURON	Thierry	CT AuRA + CDJ15/43/63	06.62.54.15.27	thierry.lauron@athlelara.com
LEMARDELE	Julien	CDJ 63	06.77.31.24.79	lemardelej@gmail.com
LOIRAT	Fabien	Prépa. compétitions	06.31.19.69.19	fabien.loirat@athlelara.com
MARET	Olivier	CDJ 38 prés. – VP CRJ	06 82 41 73 39	olivier.maret@grenoble.fr
RICHARD	Matthieu	CDJ 69 BE et MI	06 71 11 20 11	Matthieu.richard69@hotmail.fr
ROUILLON	Benjamin	CDJ 74	06 14 35 43 47	Comité74athletisme@gmail.com

INFORMATIONS CRJ

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraineurs et athlètes:

- de respecter les délais d'inscription,
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront en faisant attention aux poids des engins et hauteurs de haies.
- de respecter les quotas de jury,
- d'officier sur la totalité de la journée concernée
- de laisser les installations sportives et annexes propres, retirer les marques au sol, les déchets dans les tribunes ou sur la piste, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs …

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la coursive ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Le jury, à la fin de chaque concours, doit s'assurer de la propreté de l'aire de concours et ramener au local tout le matériel utilisé, y compris les starting-blocks, les planches d'appel, barres, toises....